



# Procès-verbal du Conseil Municipal

## Séance du 13 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 février le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DE TARRAGON, maire.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs de TARRAGON, BERTOGNA, BEFRE, CAPMARTIN, CARBOUE ; DUPEYRE, FASAN, GAUTHIER, LAGAE, PELLAUSY, TOUCHARD, TAPILIN et RAMBAUD.

**Procuration** : Madame Pezet a donné pouvoir à Monsieur de Tarragon

Madame Buch a donné pouvoir à Monsieur Dupeyre.

Monsieur Rambaud a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Date convocation : 9 février 2018

Date d'affichage : 9 février 2018

### Préambule :

Monsieur le maire propose de valider le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2017 tel qu'il a été transmis aux élus par courriel. Le procès-verbal n'appelant pas d'autres observations, le conseil municipal décide de l'adopter à l'unanimité.

### **1 – Création d'emplois à besoin occasionnel sur l'ensemble des services communaux.**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de l'autoriser, *pour l'année 2018*:

- de manière générale, à recourir à des agents contractuels, par contrat, pour assurer le remplacement d'agents titulaires ou contractuels momentanément autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, d'un congé de maladie, de grave ou de longue maladie, d'un congé de longue durée, d'un congé de maternité ou pour adoption, d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale, d'un congé de solidarité familiale, de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou

du maintien sous les drapeaux, de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

## **DELIBERATION**

### **Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité :**

- **ACCEPTENT** les propositions ci-dessus ;
- **CHARGENT** le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;
- **DISENT** que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges afférentes sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

## **2 – Parc éolien : Montbartier/Finhan et Montech.**

M. le maire fait lecture et présente, pour information, le projet d'installation d'un parc de 6 éoliennes dans la région de Montbartier, Finhan et Montech. Des planches sont présentées en séance.

## **3 -PLU : compte rendu réunion DDT du 26 janvier**

M. RAMBAUD fait lecture en séance du compte-rendu de la commission urbanisme sur la rencontre qui a eu lieu fin janvier dernier et qui visait à faire une lecture exhaustive de notre projet de PLU à la DDT (service de la préfecture). Le retour général de cette réunion est très positif vis-à-vis du projet global de la commune sur son développement urbain.

Une prochaine réunion de finalisation de cette lecture est prévu **ce vendredi 16 février 2018, 14h en mairie** en comité plus réduit. La dernière réunion de validation avec les Personnes Publiques Associées est fixée au **mardi 6 mars, 15 h 00 en mairie.**

## **4 –PLU : réunion publique**

Suite à la réunion de lecture (v. point ci-dessus), la dernière réunion de présentation des documents graphiques (zonage) et écrits au public savenésien est prévu quant à lui, **le mercredi 7 mars 2018, à la salle des fêtes du village, à partir de 18h30.** Une communication générale (courrier et diffusion sur internet) sera réalisée à tous les habitants de la commune. Les maquettes seront fournies par le service urbanismes de la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne.

## 5-Planning budgétaire

Vous allez revoir dans les prochains jours par mail, le rapport de présentation du budget communal ainsi qu'un bilan budgétaire

Il est demandé à toutes les commissions de bien vouloir rendre leurs prévisions budgétaires pour le 8 mars. Si vous avez besoin d'information, de documents comptables, le secrétariat se tient à votre disposition.

Une réunion de travail est prévue **le jeudi 15 mars à 20h**. Cette réunion de travail sera principalement axée sur le budget communal.

Le vote des budgets est programmé pour le conseil municipal du **mardi 10 avril à 20h en mairie**.

## 6- Restaurant scolaire : bilan

Mme FASAN a présenté en séance un bilan depuis le début de l'année scolaire des relations avec la société API qui a en charge les prestations de restauration de la cantine. Beaucoup trop de problèmes récurrents sont remontés tant sur la qualité que sur la quantité des produits servis aux enfants. Un nouvel appel d'offres doit être relancé à la fin de l'année scolaire, madame FASAN propose de ne pas renouveler le contrat avec cette société compte tenu de l'historique.

## 7- Vie associative : bilan de la rencontre

M. RAMBAUD a présenté le bilan de la rencontre avec les associations du village. Ce bilan est plutôt positif avec quelques points techniques à résoudre en fonction des associations. La date limite de demande des subventions a été fixée au vendredi 2 mars 2018.

## 8- Vie du village : campagne de stérilisation des chats

La fondation 30 Millions d'amis alloue la somme de 2 200 euros pour une campagne de stérilisation 2018. Mme BERTOIGNA a présenté l'avancement de ce dossier. Il va falloir acquérir des cages/piège pour récupérer les chats errants dans le village et les faire stériliser par le docteur SALTY de Verdun sur Garonne. La campagne ne démarrera pas avant fin mars 2018 a priori.

## 9- Divers

- **Nuit de la thermographie** : La candidature de Savenès a été retenue. soirée prévue le jeudi 1er mars à 18h30, départ depuis la salle des fêtes. Le parcours sera le suivant : de la rue du Château puis jusqu'au bout de la rue de la Mairie. Une communication générale sera faite à l'ensemble des propriétaires concernés par cette visite pédestre ainsi qu'à tous les habitants qui sont intéressés par cette campagne d'économie d'Énergie.

- **dénomination et numérotation des rues de la commune** : le dossier est quasiment finalisé, les nouveaux noms et numéros de rue ont été validés et entrés dans la Base Adresse Nationale pour diffusion générale. Un courrier expliquant la démarche sera adressé à tous les administrés concernés par ce changement d'adresse tout prochainement. Ce courrier est présenté en séance. Suite aux discussions, il est proposé d'ajouter dans ce courrier le fait :
  - de préciser les termes dans lesquels le changement de certificat d'immatriculation est obligatoire ;
  - qu'une présentation faite par La Poste sera mise en ligne sur le site de la commune pour aider les personnes qui le souhaitent ;
  - que des cartes de changement d'adresse seront mise à disposition gratuitement aux administrés à la mairie ;
  - que des permanences seront assurés par des élus en semaine (à définir) afin d'accompagner les personnes qui le souhaitent surtout au niveau des démarches de changement d'adresse de manière informatique.
- M. le maire fait également une présentation des attributions de compensation provisoires mises en place par la communauté de communes en fonction des compétences cédées et conservées par notre commune.
- Mme FASAN a présenté en séance un projet d'appel à candidatures de la communauté de communes concernant l'opération de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire au sein des établissements scolaires. L'équipe enseignante est favorable à ce projet, il sera donc mis en place, en collaboration avec les personnels de la mairie en charge de la cantine notamment et sera suivi par Mme FASAN. Le but est de sensibiliser les enfants aux tris sélectifs et d'apprendre à limiter le gaspillage alimentaire.
- M. CARBOUÉ relaie une demande concernant la disponibilité du stade de foot pour ce vendredi 16 février. M. le maire indiquera sa réponse en fonction de la météo d'ici la fin de cette semaine.
- M. BEFRE indique que le panneau publicitaire pour le nouveau distributeur bio sur la commune installé au carrefour des quatre chemins gêne un peu la visibilité et qu'il devrait être déplacé.
- Mme GAUTHIER indique que la chaussée au niveau du lieu-dit le Lugatou s'abîmait régulièrement et qu'il faudrait veiller à ne pas la laisser se dégrader. M. DUPEYRE a indiqué que compte tenu de la réalisation à venir des tranchées pour le passage de la fibre optique, les réparations de la chaussée se feraient juste après. Elle suggère également que la sortie des poubelles noires et jaunes des établissements publics (école et mairie) pourrait être fait, à tour de rôle, par les élus chaque dimanche soir et jeudi soir. La décision n'est pas prise.
- M. TAPILIN indique qu'il y a toujours des nuisances liées à la présence des pigeons dans le village (fientes sur les véhicules de la rue du Château). M. PELLAUSY rappelle qu'il serait bien d'organiser une battue à la demande des agriculteurs auprès de l'association de chasse du village. La décision n'est pas prise.
- M. CAPMARTIN souhaiterait qu'un positionnement clair soit affiché par la mairie en termes d'acceptation ou non d'enfants à l'école issus des communes avoisinantes ainsi que leurs prises en charge financière par la commune de Savenès. Après discussion, il est décidé que la commission école étudiera ce sujet pour le présenter lors du prochain conseil municipal. Il indique également qu'il faudrait demander l'abattage d'au moins un platane au carrefour d'Embécado car la visibilité à cet endroit est de plus en plus réduite.
- M. LAGAE a indiqué avoir assisté au Conseil d'Administration du collègue Jean LACAZE à Grisolles au cours duquel M. Denis ROGER a répondu aux questions des parents concernant

les avancées du futur collège de Verdun-sur-Garonne. Un nouvel appel d'offres a eu lieu et le même candidat, qui avait été débouté lors de la précédente procédure, a été de nouveau retenu. Cependant, la commission en charge des équipements éducatifs au sein du Conseil Départemental n'a pas voulu suivre le choix de la commission d'appel d'offres. Il semble donc que la procédure de consultation soit de nouveau à relancer ce qui implique donc de nouveaux délais supplémentaires pour la livraison du futur collège. En contre-partie, il indique que pour l'heure les effectifs du Collège de Grisolles semblent cesser de croître et se stabilisent.

- M. PELLAUSY présente un état d'avancement des travaux en cours et à venir avec notamment :
  - le choix des tables et chaises (à voir) pour le renouvellement au Fournil ;
  - des devis pour l'aménagement de l'accès au container de la salle des fêtes qui permettra de stocker les tables et les chaises ;
  - des travaux d'aménagement pour créer une circulation d'air dans la salle des fêtes et voir si éventuellement cela améliore les problèmes de condensation constatés ;
  - des devis au peintre M. GAUDINZAU afin de repeindre les statues de Marie et Joseph au cimetière.
- Mme BERTOIGNA a indiqué que l'état de la salle des fêtes était à revoir suite à un repas familial récent, il faudrait être vigilant pour les états de lieux. M. TOUCHARD propose de faire faire ces états lieux aux personnels municipaux comme cela se fait dans d'autres communes avoisinantes. La décision n'est pas prise en séance.
- M. DUPEYRE indique que vu que nous allons stocker les tables et les chaises de la salle des fêtes dans le container, nous sommes contraint de déplacer les anciennes tables et les tréteaux en bois au "Club House" à côté du tennis. De plus, le service technique est en train de réparer 40 anciennes chaises en fer (anciennement à l'école) qui seront également stockées au même endroit et qui pourront donc être prêtées avec les anciennes tables à la place des chaises de la salle des fêtes, trop fragiles. Il indique également que le broyeur à banquette de la mairie sera mis en vente car il n'est plus utilisé.

Tous les points étant épuisés, la séance est levée à 23 h 00.